#### COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 MARS 2019

Après avoir constaté le quorum, Monsieur le Maire a ouvert la séance. Le compte rendu du conseil municipal du 12 février 2019 a été adopté à l'unanimité.

## 1<sup>ER</sup> POINT – BUDGET GENERAL

Le Conseil Municipal s'est fait présenter le budget primitif et les réalisations comptables sur chaque article du budget général. Il a voté comme suit le compte administratif pour l'exercice 2018 :

### En Investissement:

•	Dépenses	Réalisé :	1 785 140,17	Reste à réaliser	63 500,00
•	Recettes	Réalisé :	1 613 544,50	Reste à réaliser	88 000,00

#### En Fonctionnement:

Dépenses Réalisé : 1 755 282,91
 Recettes Réalisé : 2 397 033,45

Le Compte administratif 2018 a été approuvé à la majorité (2 voix contre d'Isabelle HENRY et Xabi LARRE).

## 2ème POINT - BUDGET DU TRAIN DE LOISIR

Le Compte administratif 2018 et l'affectation de résultat du budget du train de loisir ont été approuvés à la majorité (abstention de Isabelle HENRY et Xabi LARRE) comme suit :

Excédent de fonctionnement cumulé : 64 978,47 €

Excédent d'investissement : 94 783,60€

Résultat reporté en l'état sur 2019 : 159 762,07

# <u>3ème POINT – BUDGET DU VILLAGE VACANCE</u>

Le Compte administratif 2018 et l'affectation de résultat du budget du village-vacance ont été approuvés la majorité (abstention de Isabelle HENRY et Xabi LARRE) :

Excédent de fonctionnement cumulé : 13 499,87 €

- Déficit d'investissement : - 13 346,82 €

Résultat reporté en recette de fonctionnement 2019 : 153,05 €

# <u>4<sup>ème</sup> POINT – AFFECTATION</u> DE RESULTAT

L'affectation de résultat du budget général a été approuvée à la majorité (1 voix contre d'Isabelle HENRY et abstention de Xabi LARRE) comme suit :

### Considérant :

L'Excédent de fonctionnement cumulé : 730 635,68 €

Le Déficit d'investissement : 732 701.14 €
L'Excédent des restes à réaliser : 24 500,00 €

- Le Besoin de financement: 708 201,14 €

#### Les affectations votées sont :

- Affectation de résultat en recette d' investissement 2019 : 708 201,14 €
- Résultat reporté en recette de fonctionnement 2019 : 22 434,54 €

Fin de séance.

Le secrétaire de séance,

Martine ETCHEVERRY.